

Fiche de liaison DRAIO n° 3 - Phase provisoire palier 3<sup>e</sup> – Guide Famille

### 1. Connexion au service en ligne Orientation

Adresse de Connexion : <u>https://educonnect.education.gouv.fr</u> ou https://teleservices.education.gouv.fr/

- Le service en ligne Orientation mis à votre disposition est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs;
- ✓ le compte « représentant légal » permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;
- ✓ le compte « élève » permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



La connexion se fait au moyen d'un compte EduConnect ou FranceConnect :

EduConnect		+ Changer d
	$\int_{-\frac{1}{10}}^{\frac{1}{10}}$ Représentant légal	
e compte EduConnect peut Ionner actès : aux démantés en ligne, comme la fiche de rensequements la demande de	je me connecte avec mo	n compte EduConnect
Dourse, etc.; & Texpade ourrelengue de travail (DNT); au foret acobiere.	identifiant identifiant au format p.nom)	identifiant oubšé ? +
	Mot de passe	Mot de passe oublié? +
Accès avec l'identifiant et le mot de passe de mon compte parent transmis	Se	connecter
par le chef d'établissement	je stal j	aat de compte 🔸
		ou
	Je me connecte avec Fra	nceConnect
	Overlag av	Eldorthe avec TransConnect 7 67
	Presse Convect was perrent d'actider à sompto dant was deposet dijà Univer	de nordenen services de Mini en etilisant en le poor falleConnect (



Le cas échéant, vous pouvez sur votre compte Educonnect :

- ✓ rattacher un enfant à votre compte
- ✓ vérifier votre adresse de messagerie ;

	Rattacher des élèves
	Vérifier l'adresse mail
1	🗌 Na allus afficiliar ant slartas à chanus canactú

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif :

D Actualités	Message de l'établissement
🕸 Bourse de lycée	Bienvenue dans Scolarité services
Orientation	
G Fiche de	Terminanii Jenuce Inactine

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, à la date indiquée par le chef d'établissement, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :

Mes services	
<ul> <li>Actualités</li> <li>Orientation</li> <li>Fiche de</li></ul>	Message de l'établissement
renseignements	Bienvenue sur Scolarité services.



# 2. Saisie des intentions d'orientation

Mes services					
Actualités     Orientation     Criche de	Phase provisoire Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase provisoire Avris provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre	
renseignaments	Vout choisissez une ou plutieur • 2 <sup>de</sup> générale et technologique • 2 <sup>de</sup> professionnelle; • 1 <sup>re</sup> année de CAR Le conseil de classe du deuxièm datavorable). Vous pourrez consulter l'avis du Les intentions d'orientation et 3 le choix définitif. Pour préparer son projet d'orien • au CDI et au CIO; • sur le site de l'Onisep (2; • sur le site <u>e l'orientation en 3</u> <sup>d</sup>	s voles d'orientation parmi les p a; e trimestre indiquera pour chac conseil de classe et en accuser es avis provisoires du conseil de itation votre enfant peut s'infor <u>'et l'affectation en lyole = C</u> . Jo saisis les intent	ossibilités suivantes : que vole d'orientation demandée réception. classe sont indicatifs et sont le d mer : ions d'orientation	e son avis (favorable, néservé ou début d'un dialogue qui prépare	
<ul> <li>Actualités</li> <li>Orientation</li> </ul>	Intentions d'ori Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSE	entation	(s) d'orientation.		
C Fiche de renseignements	Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.     Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.     Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.     Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.				
	66 Nous souhaitons pour la	rentrée prochaine : + Ajou	uter une intention	Le bouton « + Ajo ouvre une pop- sélection d'une vo intentions doivent être enregistrées	uter une intention » up qui permet la vie d'orientation, les cêtre validées pour
	Annuler			Valider les intentions	
Vous <b>devez</b> saisir au moins 1 intention ;	Cette procédure de dialogue ( particuliers hors système éduc vous êtes dans une de ces situ	ne s'applique pas au redoubles atif (services médicalisés, soci ations, veuillez contacter le ch	ment exceptionnel décidé par l iaux) pour lesquels une procé nef d'établissement.	le chef d'établissement, ni aux parcou dure spécifique existe par ailleurs. Si	irs
Vous pouvez saisir jusqu'à 3 intentions (2de générale et technologique ou 2de STHR, 2de pro- fessionnelle, 1re année de CAP) ;	→ Rang 1 Les cham	ps suivis d'une étoile sont	obligatoires.	Fermer ×	
le rang détermine l'ordre de préférence ; les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service	Veuillez sélectio	onner une voie d'orientatic e et technologique ou 2de s et Technologies de l'Hôtellerie et ionnelle	on : (*) STHR de la Restauration		
Orientation, à la date indiquée par le chef d'établissement.	() 1re année d	e CAP		Annuler Valider	



#### Intention vers la 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR



#### 2<sup>de</sup> professionnelle et 1<sup>re</sup> année de CAP

	Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.	
	Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)	
	2de générale et technologique ou 2de STHR STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration	
	2de professionnelle	
	1re année de CAP	En cochant 2 <sup>de</sup> professionnelle ou 1 <sup>re</sup> année de CAP, vous pouvez
	2 <sup>de</sup> professionnelle :	indiquer le métier ou la formation qui intéresse votre enfant. Il s'agit d'un champ libre dans lequel vous
	Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :	pouvez noter ce que votre enfant souhaite. Cela permet à l'établissement d'avoir des
		précisions sur son projet d'orientation.
Vous pouvez cocher le statut envisagé pour la formation profes- sionnelle (statut scolaire/statut d'apprenti)	<ul> <li>Sous statut scolaire         Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il         effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de         formation.</li> <li>Sous statut d'apprenti         Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de         formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès         maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.</li> </ul>	
	Annuler Valider	



Si une voie d'orientation a déjà été saisie, un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :



Une fois vos intentions renseignées, vous pouvez supprimer, changer l'ordre de préférence et devez valider l'ensemble.

66 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :	
<b>Rang 1</b> 2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR	
<b>Rang 2</b> 2 <sup>de</sup> professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : prothèse dentaire Statut : scolaire	
+ Ajouter une intention	
Annuler Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré	Valider les intentions



## 3. Validation des intentions d'orientation

Un récapitulatif des intentions d'orientation saisies et un message sont affichés après la validation des intentions :

- ✓ transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- ✓ possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications. Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

Si le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie veut apporter des modifications, il peut se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions. En cas désaccord, il est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement.

Un mail récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées : il n'y aura pas de mails récapitulatifs.

### 4. Consultation et accusé de réception par les familles



O Actualités Phase provisoire Phase définitive Phase provisoire Phase définitive Avis provisoires Propositions Choix définitifs Intentions Bourse de lycée Après le conseil de Après le conseil de Courant 2º trimestre Courant 3ª trimestre classe du 2<sup>e</sup> trimestre classe du 3º trimestre Orientation Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer Fiche de 0 votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation renseignements nationale. La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3 e pour vous informer. L'accusé de réception Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux





Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable. Vous, l'autre représentant et votre enfant peuvent le consulter. Vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

### Nouveau !

**Une assistance en ligne** est proposée aux familles pour les questions techniques dans le service en ligne Orientation.

